

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
ST-HYACINTHE, 18 MARS 1911

NECROLOGIE

Il y avait autrefois, vis à vis la porte centrale de l'église de Saint-Damase, une grosse pyramide en bois surmontée d'une croix et au pied de laquelle les enfants du village, en été, prenaient leurs ébats. Quand elle fut tombante, au lieu de la restaurer, Monsieur le curé la remplaça par la statue de Saint-Joseph, peut-être une fois déjà renouvelée, que l'on voit aujourd'hui. C'est que Saint-Joseph n'avait pas de plus ardent dévot que le Révérend Louis-Norbert Gauthier. Aussi, de voir notre vieux chanoine partir pour un monde meilleur, au cours de ce mois de mars, à la veille de la solennité du 19, cela me fait l'effet d'une attention bienveillante de la part du grand Patron de la bonne mort.

Que d'amabilités célestes, encore, n'entourent pas les derniers instants du bon curé de Saint-Damase ! Il n'a pas eu le temps de connaître les longues infirmités qui visitent parfois la vieillesse. Tout récemment, il taquinait son confère de classe, M. le chan. Dumesnil, sur son indolence de vieux paralytique. Ce n'est que depuis quelques jours qu'il se sentait indisposé, lorsque la grippe se changea tout à coup en pneumonie, accompagnée de troubles au cœur et aux reins. Vu son âge avancé, son cas fut jugé tout de suite alarmant et, promptement, désespéré. On prévint Mgr de Saint-Hyacinthe, qui se rendit aussitôt auprès du malade, dans la soirée du dimanche, 12 mars, en compagnie de M. le chan. Sénécal. M. Gauthier reçut les derniers sacrements des mains de son Evêque, avec piété, avec foi, avec une résignation parfaite. Il fit généreusement le sacrifice de sa vie, et en pleine connaissance de son état. Toute la nuit encore, il put souffrir et mériter pour le ciel. Le lendemain matin, vers les 6 heures, il rendit compte à Dieu de ses cinquante-deux années de ministère sacerdotal, à l'âge de soixante-quinze ans et quelques mois.

Quelques dates seulement marquent les diverses étapes de cette vie. D'après les données de M. l'abbé Allaire (Dictionnaire biographique du clergé), l'abbé Gauthier est né à Saint-Pie-de-Bagot, le 21 novembre 1835. Il fit ses études secondaires et ecclésiastiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Prince, le 17 octobre 1858. Vicaire à Sorel, deux ans ; curé pendant neuf ans à Notre-Dame de Bonsecours de Stukely ; en 1869, il est mis à la tête de l'Eglise de Saint-Damase par Mgr Charles Larocque. Il y relâtit le presbytère en 1871 et l'église en 1875. Depuis 1905, il était chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

Donc, durant plus de quarante et un ans, l'abbé Gauthier a exercé le saint ministère dans la même paroisse. Si l'on retranche de ce quasi demi-siècle quelques mois de voyage en Europe, où il accompagna Mgr Moreau, on peut dire qu'il fut à son poste sans interruption, sans être distrait même par la maladie. Il y fut, jusqu'à la fin, aussi régulier dans ses exercices de chaque jour qu'un l'endemain de son ordination. Vers les 5 1/2 heures du matin, à cœur d'année, il se rendait à la sacristie, vaquait à son oraison, liait un bout d'écriture sainte, récitait ses Petites Heures, trouvait le temps d'aller jeter un oeil aux soins domestiques de sa maison—quand il n'y mettait pas la main—, avant de chanter sa grand-messe quotidienne. Ces exercices matinaux ne nuisaient pas à la visite au St. Sacrement de l'après-midi, ni au Chemin de la croix. C'était l'homme aux bonnes vieilles dévotions, aux dévotions catholiques.

Pour lui, le travail, c'était une joie, c'était la santé. Nous avons un exemple de sa patience à soigner les détails les plus monotones de son administration dans sa manière de tenir compte des messes servies par ses enfants de chœur.

M. Gauthier est peut-être le curé qui a célébré le plus grand nombre de messes dans sa vie. A partir du premier janvier, il notait dans un cahier ad hoc, au moyen d'un trait vertical mis au bout de son nom, chaque messe qu'un enfant allait servir. Arrivé à la fin de décembre, il calculait ce que les servants avaient amassé, faisait sa répartition, mettait l'argent de chacun dans une enveloppe et, le jour de l'an au matin, il apportait le trésor à la sacristie. Les enfants ne tardaient pas à venir les uns après les autres. Ils demandaient leur bénédiction les yeux tournés vers la précieuse enveloppe. Ils revenaient à la maison avec chacun douze, quinze, vingt-cinq, jusqu'à trente et quelques piastres. Bonne aubaine pour de pauvres gens ! Ces enfants recevaient ainsi, tous les ans, presque de quoi s'habiller. J'en connais même qui ont acheté avec cet argent de messes leur premier uniforme de collégien.

Comme on moine de la Trappe, le curé de Saint-Damase divisait son temps entre les œuvres spirituelles du ministère, qu'il partageait généreusement avec son vicaire, et les travaux manuels. Au besoin, il était de tout métier. Pendant la belle saison, il s'occupait surtout à la culture de son vaste potager. Il avait le secret de faire venir les melons en abondance. L'expérience lui avait appris qu'il pouvait aussi s'en nourrir impunément. Il éprouvait, par contre, une répulsion presque physiologique pour toute boisson distillée ou fermentée. Aussi, il n'eut pas de peine, comme d'ailleurs tout le clergé diocésain, à entrer dans le beau mouvement de la Tempérance, même sous sa forme la plus parfaite.

Que dirai-je de son caractère pacifique, de sa constante bonne humeur, de son commerce humble et sans prétention, de son respect de l'autorité ecclésiastique, de sa modestie, qui l'empêchait de tutoyer même ses enfants devenus prêtres, de son rire sans cesse à fleur d'âme ! Il fut toujours l'homme de la paix à tout prix. Non pas sans doute qu'il l'ait toujours eue avec tout le monde, peut-être précisément à cause de son aversion pour la lutte. Mais il était prêt à tous les sacrifices pour arranger les choses et accorder les esprits. S'il s'est trouvé quelqu'un, par ci par là, pour l'ennuyer, le tracasser, entraver son administration curiale, vraiment ! ce quelqu'un-là ne le connaissait pas !

Le brave curé se montrait toujours disposé à favoriser les bonnes initiatives, à les soutenir même de ses deniers. Il savait donner à propos. Il était plus économe que parcimonieux. De même qu'il existe des pauvres honteux, il était de ces bien faiseurs qui cachent avec pudeur leurs aumônes. Une des raisons pour lesquelles il ne meurt probablement pas riche, après cinquante années de revenus assez ronds, et après avoir mené un train de vie très modeste, couché dans une cellule digne du cloître, c'est qu'il a dû faire bien des œuvres — à part celles qui échappaient à sa discrétion —, sous l'unique regard de Dieu.

Sans avoir épuisé les traits de sa physiognomie originale, disons que la disposition de ce digne curé est un gros événement et un deuil général dans Saint-Damase. Les vieux rentiers du village surtout étaient habitués de le voir circuler, de l'entendre officier à l'église de sa voix onctueuse, que son successeur lui fera longtemps l'impression d'un simple desservant.

Le service du regretté chanoine a été chanté jeudi, le 16, par Mgr l'Evêque, dans l'église de Saint-Damase et parmi un grand concours de fidèles, de parents et d'amis. Tous ses paroissiens et une trentaine de prêtres y étaient présents. M. le Vicaire Général y a tracé l'éloge ému des vertus du défunt. Mais les morts n'ont que faire de nos louanges. Devant cet antel tendu de noir, la foule a prié pour cette âme de prêtre, chargée, malgré ses mérites, de tant de responsabilités. Et cependant tout cet appareil funèbre n'a pas empêché les assistants de se reporter aux fêtes splendides du mois de septembre dernier. Dans le sanctuaire, à la place de cette tombe ouverte, ils se sont représentés le robuste jubilaire remerciant tout le monde et

invitant tout le monde à ses noces de diamant. Hélas ! sans s'en douter, il n'invitait qu'à ses funérailles.

Ainsi va la vie : nos courtes joies ont à peine fini leur *Te Deum* que nos deuils imprévus entonnent leur *Liberia* !

Saint-Hyacinthe, 17 mars 1911.

IMPORTANT DISCOURS
DE M. BOURASSA

L'un des derniers débats et le plus important peut-être de ceux qui se sont déroulés jusqu'ici à la Législature provinciale, a été soulevé jeudi dernier par M. Bourassa, le député de St-Hyacinthe.

M. Bourassa ne voulait pas que la session se termine sans que le gouvernement se soit franchement expliqué sur les mesures qu'il comptait prendre pour protéger l'industrie du bois de pulpe, menacée par le nouveau traité de réciprocité.

L'importance de l'industrie du papier pour la province de Québec n'est pas à discuter. Les statistiques de 1906 démontrent que sur 31 manufacturiers de papier, représentant un capital de 21 millions de piastres, la province de Québec en possède 12, représentant un capital de 15 millions et que sur 22 fabriques de pulpe la province de Québec en fournit 10, représentant un capital de 4 millions. Ces différents établissements fournissent du travail à 3,500 ouvriers gagnant environ \$1-300,000 de gages et produisant en papier seulement, pour une valeur d'environ 6 millions. Depuis cette date ont été établies les fabriques Booth et Price qui ont ajouté à la production et au nombre d'ouvriers employés.

Or quelle situation serait faite à notre industrie de la pulpe et du papier par le traité de réciprocité ?

L'intérêt des Etats-Unis dans l'exportation de notre bois de pulpe et de notre papier est représenté par les statistiques suivantes :

Au 31 mars 1910 le Canada exportait \$5,204,000 de pâte à pulpe, dont \$4,075,000 aux Etats-Unis. Nos exportations de papier se chiffraient par 3 millions de piastres dont 1,300,000 aux Etats-Unis.

M. Norris, président de l'association des éditeurs américains, déclare que la production quotidienne des fabriques américaines est de 15,000 tonnes par jour, dont 12,120 pouvant être affectées par la convention douanière soit un total de 5,400,000 tonnes par année qui, à \$70 la tonne, donnent un total de \$350,000,000 par an.

New York seul comptait en 1905, 103 fabriques pouvant consommer annuellement 987,000 cordes de bois.

Les Américains ont essayé par le traité deux choses : d'abord de protéger leurs fabriques de papier en admettant en franchise tout le bois provenant des terres privées et ensuite d'éviter la concurrence du papier canadien provenant des terres de la Couronne en établissant sur ce dernier un droit de \$5.75 par tonne.

On comprendra facilement que l'intérêt de notre province, est tout l'opposé de celui de nos voisins.

Notre intérêt n'est pas de vendre aux Américains notre bois à pulpe mais bien de le garder chez nous et d'en prohiber l'exportation par des droits prohibitifs. Nous tirerons de ce système un double profit : nous obligerons les Américains à venir fabriquer leur papier chez nous et aux bénéfices de la fabrication de la pulpe nous ajouterons ceux de la fabrication du papier. Or sait-on ce que cela représente ?

Une tonne de bois donne une tonne de pâte à papier et une tonne de pâte à papier donne une tonne de papier, or étant donné que le papier se vend cinq fois plus cher que le bois à pulpe, la fabrication du papier serait pour notre province une source de richesse cinq fois plus élevée que celle de la pulpe.

C'est ainsi que si les 191,000 cordes de bois provenant des terres de la Couronne qui vont encore aux Etats-Unis, rapportant à nos gens \$1,147,000, étaient converties en papier chez nous, elles rapporteraient \$7,652,000 environ.

Voilà pourquoi il est important, c'est le but du discours de M. Bourassa, de veiller plus que jamais à l'observance des règlements qui existent déjà pour la protection du domaine public.

Et puisque les Américains recherchent surtout le bois des terres privées, une rigoureuse surveillance s'impose aussi de ce côté. Il s'agit pour leur couper l'herbe sous les pieds et les obliger à venir manifester chez nous, de supprimer les permis accordés à des colons de mauvaise foi et d'être plus sévère à l'avenir. Combien de ces terres, inscrites sous des noms de colons, sont en réalité possédées par des marchands de bois ?

Et il n'y a qu'un remède : la séparation du domaine forestier de celui de la colonisation.

Le principe a été admis par la Commission de conservation, c'est le seul qui puisse assurer à nos richesses nationales une protection efficace. Aussi M. Bourassa propose-t-il une motion dont les trois points principaux sont :

Le maintien dans les règlements du département des forêts de tout ce qui est de nature à favoriser la fabrication du papier au Canada et dans la province de Québec.

La séparation du domaine forestier et des régions colonisables.

Enfin la conservation et la réglementation rigoureuse des chutes d'eau.

M. Bourassa, à aucun moment de son discours n'a attaqué le gouvernement, il s'en est tenu aux généralités, voulant que tout le monde s'unisse sur une question d'intérêt général.

M. Gouin lui a répondu qu'il comptait maintenir les règlements actuellement en vigueur mais qu'il n'entendait pas changer sa politique sur la colonisation et les pouvoirs d'eau.

Un jour ou l'autre néanmoins il faudra en venir là et le gouvernement se verra obligé d'adopter une réforme demandée depuis longtemps par l'opposition.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Saint-Hyacinthe est le siège d'une école de laiterie qui donne la direction à toute la province de Québec.

Notre région a fait du lait et de son traitement industriel, sa principale production agricole. Il nous reste encore énormément à réaliser pour porter l'industrie laitière sur la ferme au niveau de ce qu'elle est dans la fabrication.

La production du lait sur nos terres sera d'autant plus abondante et parfaite que l'on aura porté plus d'attention aux deux facteurs suivants : le choix des animaux et leur alimentation.

La vache laitière doit donc être considérée au double point de vue du rendement qu'elle donne et du profit net qu'elle apporte à son propriétaire, après déduction du travail qu'elle lui impose et de la nourriture qu'elle consomme.

Nous savons de bonne source qu'un moins la moitié des troupeaux ne donnent pas grand profit à leurs propriétaires. La ferme chez ceux-là fait vivre son occupant en lui rapportant en nature et en argent à peu près le prix des journées qu'il consacre à la culture et à entretenir son stock d'animaux.

Et pourtant il existe bon nombre de cultivateurs qui, mettant de la clairvoyance et du jugement dans l'exploitation de leurs terres, non seulement s'entretiennent eux et leurs familles, mais savent mettre de côté de l'argent pour établir confortablement leurs enfants plus tard.

Le grand secret de ceux d'entre eux qui se livrent à l'industrie laitière, c'est de s'appliquer à avoir des vaches qui donnent du lait en quantité et de richesse suffisantes et de leur fournir dans leur nourriture, non seulement de quoi entretenir la vie, mais de quoi trouver la ration essentielle à la production.

Nous avons annoncé samedi dernier qu'aujourd'hui, le 18 mars, aurait lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville, une réunion convoquée dans le but de faire de St-Hyacinthe un centre pour la création et le déve-

loppement des sociétés de contrôle des vaches laitières.

Les sociétés de contrôle sont établies pour faciliter les moyens de déterminer le rendement et la valeur du lait de chaque vache du troupeau.

Les cultivateurs qui devraient tous en faire partie, sont simplement invités à se munir de quelques appareils très simples, puis à peser le lait à des dates fixes, à prendre des échantillons de ce lait et les remettre à des experts essayeurs qui en font l'épreuve et leur communiquent les résultats obtenus.

Une fois en possession de la statistique du rendement d'un troupeau, l'on sait par expérience que les gens ne s'acharnent pas à garder celles de leurs vaches qui leurs donnent le moins de profit.

Les fromageries, et les beurrieres ont énormément aidé déjà, en facilitant la comparaison de la production de ferme à ferme, surtout dans les endroits où l'on pratique cette louable habitude de lire la répartition publiquement aux jours de paie, afin que chacun se rende compte de ce que retirent les patrons de leurs troupeaux.

Mais cette comparaison d'ensemble est bien loin de valoir la comparaison des vaches de chaque troupeau entre elles.

Avec beaucoup de bon esprit, dans ces sociétés de contrôle, l'on ne prêche pas aux gens de faire de grands frais pour des animaux de pure race à n'importe quel prix, mais on s'attache à leur établir par des chiffres exacts, la quantité et la richesse du lait que donne chaque vache.

METAIRIE ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE, 12 MARS, 1911.

Noms des vaches	Jours de lactation	Livres de lait	
1 Excellente	254	6.431	
2 Source	208	7.083	Traite encore.
3 Impériale	208	6.674	" "
4 Corneille	263	6.301	
5 Meilleure	298	8.762	
6 Charmante	517	11.328	1ère année.
7 Champlonne	293	5.003	
8 Nécessaire	368	7.771	
9 Rivière	270	5.712	1ère année.
10 Plaisante	225	6.288	
11 Fameuse	270	6.440	Traite encore.
12 Royale	263	6.380	
13 Rustique	240	6.264	
14 Princesse	272	7.277	
15 Oigale	280	7.550	
16 Fucette	300	7.905	2ème année.
17 Laitière	360	8.914	
18 Coquette	365	6.994	
19 Avalanche	310	8.556	
20 Duchesse	300	6.377	Traite encore.
Total	5864	144.000 lbs.	
Moyenne de ces 20 vaches	293.47	7200 lbs, 720 gallons.	

REMARQUE

Il nous arrive ces jours derniers une communication d'un correspondant que nous n'avons pas l'honneur de connaître et qui ne juge pas à propos de nous renseigner autrement sur sa personne, qui offre ses services gratuitement à nos concitoyens de langue française désireux d'aller s'établir dans un coin quelconque des Etats-Unis.

La lettre est remplie de bons sentiments mais elle ne nous dit par suffisamment pour nous justifier de donner la publicité demandée par notre honorable correspondant, même au risque de voir nos gens trompés par "les promesses fallacieuses faites par des individus timorés et sans honneur."

Nous n'avons aucun doute que les aptitudes financières de notre correspondant qui signe : Officier d'Académie, ne soient supérieures à ses connaissances littéraires.

L'Affaire de Sorel.

Nous donnerons à nos lecteurs les détails et les résultats de l'enquête Blondin-Lancôt, dès que celle-ci sera terminée.

Les premiers témoignages ont été entendus ; le plus important jusqu'à présent, a été celui du peintre Alfred Douaire, de Sorel. De ses déclarations, deux choses importantes sont à retenir : il a travaillé durant huit semaines à la maison de M. Lancôt, pendant l'été de 1910 et il n'y a que quinze jours de chargés au compte ; il a travaillé trois jours en octobre 1908 et ceux-ci ne sont pas chargés du tout.

Attendons la suite.

L'on recommande au propriétaire d'éliminer de son troupeau tout ce qui ne paye pas, de conserver précautionneusement les jeunes élèves de parents dont le rendement est excellent et après quatre ou cinq saisons l'on est tout surpris d'obtenir des résultats excellents sans aucuns frais.

Le rendement moyen du lait par vache pendant la saison laitière dans la province de Québec, dépasse à peine une moyenne de 3,500 livres par animal dans les meilleurs endroits et dans beaucoup de centres de l'Est n'atteint pas même 3,000 livres.

Nous avons sous les yeux, à Saint-Hyacinthe, un troupeau de vache sur lesquelles le COURRIER a déjà eu l'occasion d'attirer l'attention. C'est celui de la métairie St-Joseph et nous sommes heureux, grâce à l'obligeance de la révérende Sœur Directrice de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les rendements suivants qui constituent le relevé des registres du lait de la métairie à la date du 12 de mars, en remontant jusqu'à l'époque du vêlage à chacune des vaches portées dans ce tableau.

En exceptant la vache No 6 Charmante, dont le rendement et les 517 jours de lactation en font un cas à part, les 19 autres vaches ont donné en moyenne 7,000 livres de lait ; ou chacune 24 1/2 livres de lait pendant 281 jours en moyenne.

Ce sont des résultats comme ceux-là que l'on doit viser, et ne pas s'arrêter à des 3,000 ou 4,000 livres seulement.

UN REMÈDE PRÉCIEUX
POUR TOUS LES BÉBÉS

Mme R. McEwen, Thornhill, Ont., écrit : "Je crois que les Tablettes Baby's Own sont un remède précieux pour les enfants. J'en ai fait usage pour mon enfant, lorsqu'il était petit, et l'état dernier, lorsque j'avais en visite chez moi un bébé qui ne digérait pas bien, j'en envoyai chercher une autre boîte de Tablettes et elles le soulagèrent promptement." Ce sont des témoignages comme celui-ci qui ont rendu les Tablettes Baby's Own populaires—qui ont démontré qu'elles sont un remède précieux pour les bébés. Les Tablettes font toujours du bien—elles ne peuvent faire de mal. Une fois qu'une mère en a fait prendre à son enfant, elle ne veut plus de rien autre chose, car avec les Tablettes, elle se sent en sûreté. Les Tablettes sont vendues sous la garantie d'un analyse du gouvernement qu'elles ne renferment pas de drogues nocives. On peut se procurer les Tablettes Baby's Own chez les marchands de remèdes ou à 25c. la boîte de la Dr Williams' Medicine Co., Brookville, Ont.

Pour PATISserie et GATEAUX
LA
Farine Préparée
"BRODIE"
Est la Meilleure
CONSERVEZ les SACS VIDES pour PRIMES
BRODIE & HARVIE
14-16 rue Bleury, Montréal

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTITAIRE
FRANCO-AMERICAIN
Incorporé
162 Rue Saint-Denis,
Montréal

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire

est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. DE LA TACHÉ, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT

\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.
L'abonnement du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier.

CONSEIL-DE-VILLE

Réunion du 10 mars 1911.

La séance s'ouvre sous la présidence de Son Honneur le maire P. F. Payan.

Sont présents MM. les échevins Charpentier, Jacques, Dussault, Amyot, Payan, Messier, Marin et Marchessault.

Lecture est donnée des procès-verbaux des deux séances précédentes et ils sont approuvés à l'unanimité.

Soumission des demandes de licences produites par MM. Napoléon Houle et Eugène Emand et une demande de licence pour magasin de liquors en vente, faite par M. Joseph Grégoire. M. Marin propose, secondé par M. Marchessault, que la prise en considération des dites demandes ait lieu le vendredi 31 mars courant, aux lieux et heures ordinaires des séances. Agréé à l'unanimité.

M. Charpentier propose, appuyé par M. Marchessault, que la prise en considération des licences en vente soit ajournée au vendredi 31 mars courant : d'une Marguerite Gauthier, Joseph B. Rheaume, S. Bourgeois et Co, Pierre Racine, Joseph Choquette, Léa Prigent, Arthur Le monde, L. N. Proulx, Prosper R. V. et dame Toussaint B. soit, Adopté, MM. Amyot et Messier votant contre.

Lecture est ensuite donnée des feuilles de balance pour le mois de 1911. Déposées aux archives.

Soumise une lettre de M. L. A. Herdt approuvant l'estimation de la Colonial Engineering Co. Limited en date du 8 février 1911 au montant de \$2 300. Il est proposé par M. Jacques appuyé par M. Messier que ce paiement soit fait suivant la dite recommandation. Agréé à l'unanimité.

Soumis deux estimés de la Colonial Engineering, l'un en date du 7 mars et l'autre en date du 9 mars 1911.

M. Jacques propose, appuyé par M. Dussault, que ces deux estimés soient envoyés à M. L. A. Herdt pour vérification. Agréé à l'unanimité.

Lues deux lettres de MM. J. M. Robertson Limited au sujet des changements dans le toyantage du compteur Venturi entraînant une augmentation de prix. M. Marin propose appuyé par M. Charpentier que le greffier soit autorisé à écrire à la dite compagnie que ce conseil ne peut modifier en rien son acceptation du premier prix de la dite compagnie. Agréé à l'unanimité.

Le greffier dépose le rôle des locataires pour 1911. M. Jacques propose, appuyé par M. Charpentier, que ce rôle soit conformément à la loi déposé au bureau du greffier pour examen public et que les avis nécessaires soient donnés au désir de la charte. Agréé à l'unanimité.

M. Charpentier appuyé par M. Marin, propose que le président du comité des finances et le greffier soient chargés de faire aussitôt que possible, l'examen des livres de la société Arseneault et Robert, pour constater si cette société a rempli les obligations des règlements lui octroyant un bonus. Agréé à l'unanimité.

M. Marin donne avis que à la prochaine séance de ce conseil il proposera que le département de police soit autorisé à faire confectionner onze habillements pour constables.

M. Marin propose, appuyé par M. Dussault, que le greffier soit autorisé à demander des soumissions pour la confection des dits habits, les dites soumissions devant être déposées à son bureau avec échantillons avant quatre heures de l'après-midi, le vendredi 17 mars courant. Agréé à l'unanimité.

M. Messier propose, appuyé par M. Amyot, que le surintendant de l'égout soit autorisé à faire couper les branches des arbres qui peuvent nuire au bon fonctionnement des lignes électriques appartenant à la ville. Agréé à l'unanimité.

Lecture est ensuite donnée des comptes suivants dont une partie ont été préalablement acquittés.

Bourgeois et Cie	\$ 3.52
Demers et Cooney	333.92
Cadorette et Mongeau	19.35
Colo. Eng. Co.	42.60
A. Chagnon et al.	90.65
E. Lalime	8.65
W. Amyot	18.55
A. Chagnon et al.	134.23
Jos. Leduc	36.78
E. Lalime	32.13
Victor Cadorette	30.00
Col. Eng. Co.	57.00
Louis Gosselin	8.93
Lussier et frères	19.00
J. E. Provost	7.37
Demers et Cooney	18.60
Mad. Victor Racine	2.00
Frs. Berthiaume	53.83
P. A. Foisy	13.46
Banque des Cantons de l'Est	13.72
D. Dumais	12.00
V. Racine	6.00
J. Bpt. Gosselin	22.50
Frs. Berthiaume et al.	53.83
P. A. Foisy	13.46
J. E. Provost	29.52
Cadorette et Mongeau	123.98
A. Chagnon et al.	121.33
Col. Eng. Co.	47.68
O. Savary	9.80
G. T. R. System	24.85
Colon. Eng. Co.	43.23
The Sheldon Forw Co.	8.85
D. T. Bouchard et al.	45.83
Col. Eng. Co.	29.60
McColl Bros.	100.14
Ths. Herbert	4.60
S. Bourgeois et Cie	5.79
Naz. Arcand	31.35
L. B. Côté	30.00
Jos. Fouque et al.	13.11
Victor Racine	6.00
A. Olphe L. Gagné	8.77
F. Bérthia	1.50
J. A. R. y	12.50
W. E. Levrage	1000.00
Adolphe Legassé	8.77
Mam. Désautels	15.00

Ordonné par résolution unanime de ce conseil de ratifier le paiement de ceux de ces comptes qui ont été acquittés et de payer les autres.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Extrait du livre de délibération du Conseil Municipal du Comté de St.

Hyacinthe, session du huit mars mil neuf cent onze.

SONT PRÉSENTS :

A. P. Cartier, Maire, Ste-Madeleine.
Jos. Bonin, " St T. d'Aquin.
Ls. Lalime, " St-Hyacinthe.
J. B. Desrosiers, " St-Denis par.
Ged. Larivière, " St-Bernard.
Chs. Lemieux, " St-Joseph.
André Bernier, " St-Barnabé.
Hor. Chagnon, " St-Hyacinthe.
Pierre Lussier, " St-Damase.
Lact. Allaire, " St-Jude.
L. E. Charron, " St-Denis Vil.
Osias Blanchet, " LaPrésentation

formant quorum sous la présidence du Dr. A. P. Cartier.

Le conseiller Gédéon Larivière secondé par le conseiller Louis Lalime propose.

Qu'il soit résolu :

Que ce conseil a appris avec regrets le décès de M. L. A. Gendron, avocat de St-Hyacinthe.

Que pendant sa belle carrière, le défunt a su faire apprécier ses talents brillants, et gagner l'estime et la considération des membres de ce conseil qui désirent exprimer à sa famille leurs profondes sympathies à l'occasion de cette mort prématurée.

Que copie des présentes soit transmise aux journaux de cette ville.

Certifié vraie extrait.

RENÉ MORIN,
Sec. Trés.

A une séance générale et trimestrielle du Conseil Municipal du Comté de Bagot, tenue à St. Liboire, le huit mars, mil neuf cent onze, à laquelle sont présents Monsieur Louis Choiné, Préfet du Comté et Messieurs les Maîtres, Joseph Leveillé, Exultier Meunier, Urie Durocher, Alphonse Lefebvre, Ambroise Gauthier, Gilbert Savoye, F. X. Boucher, J.-B. Contu, Donat Bouthillier, Elzéar Têtrault, Médard Desmarais, Hormidas Lachapelle, Joseph P. et Joachim Dahmel, formant le Conseil au complet, sous la présidence de Monsieur le Préfet.

Avant de passer à l'ordre du jour Monsieur Joseph Leveillé attire l'attention du Conseil sur la mort récente de Monsieur L. A. Gendron, avocat de St-Hyacinthe ; il rappelle les services appréciables que Monsieur Gendron a rendus à cette Corporation, comme avocat d'office, depuis plusieurs années, et son attachement à son comté d'origine, attachement qu'il a voulu prolonger au-delà de la mort, en exprimant le désir d'être inhumé dans le cimetière de Ste-Rosalie, son village natal.

Il termine en proposant, secondé

Pour les femmes malades, et toutes sans exception, il n'y a qu'un seul bon remède, ce sont les

PILULES ROUGES



Mme H. MARTIN

Filles et mères, jeunes ou vieilles, toutes les personnes du sexe ont occasionnellement besoin des Pilules Rouges.

On a beau essayer autre chose, il vient un temps où rien ne fait, et alors l'on sait bien trouver le véritable remède, c'est-à-dire les toutes puissantes Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Dans toutes les circonstances pénibles ou douloureuses qu'elles traversent, les femmes, à partir de la puberté jusqu'à la vieillesse, doivent nécessairement chercher quelque part du soutien pour leurs forces défaillantes et du soulagement à leurs maux.

Etant donné l'état particulier de leur constitution, il devait être possible de trouver le remède propre à leur cas.

Mais les choses les plus simples en apparence se compliquent parfois. C'est ainsi qu'avant la découverte des Pilules Rouges par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il n'y avait encore rien de salutaire et de réellement bon pour la guérison des maladies des femmes.

Toniques, stimulants, digestifs, purgatifs, etc., on avait tout essayé sans succès. Heureusement que les Pilules Rouges sont venues remplir cette regrettable lacune.

Aujourd'hui, grâce à cette éminente préparation, toute femme peut réellement jouir de la vie, car il lui est très facile de se maintenir en excellente santé, même dans les périodes les plus critiques en apparence.

La pauvreté du sang constitue toujours le point de départ de toutes les maladies féminines. C'est de là que proviennent tous les écarts de santé et les troubles multiples qui surgissent tour à tour chez la femme.

Or, s'il est possible d'enrayer la cause du mal, du même coup on peut en atténuer les effets et même les exempter ou les faire disparaître complètement. C'est pour répondre à cette fin que les Pilules

Rouges ont été mises sur le marché. Disons de suite qu'elles n'ont jamais été essayées sans donner les meilleurs résultats.

On les trouvera donc particulièrement propices dans les cas de faiblesse générale ou organique.

Les personnes anémiques, celles dont le sang est défectueux, n'ont pas d'autre source de guérison. Il n'en faut pas chercher ailleurs.

Où, les Pilules Rouges sont incomparables et sans prix lorsqu'il s'agit surtout de refaire le sang, de le purifier et de le rendre plus fécond.

Une femme faible à l'avance encourt toujours de grands risques lorsqu'elle devient dans un état intéressant, par exemple. Une telle position absorbe vite les forces et demande conséquemment une meilleure nutrition organique et des attentions sans cesse renouvelées. Dans un tel cas, les Pilules Rouges répondent amplement à tous les besoins de la situation.

On le verra d'ailleurs dans les témoignages de deux dames qui ont trouvé leur salut dans les Pilules Rouges.

Lorsque je me suis mariée, il y a cinq ans, j'étais anémique. Quelques temps après mon mariage, j'eus une maladie terrible et j'eus beaucoup de peine à me rétablir. Pendant trois mois, je pus à peine me lever et malgré les bons soins des médecins, mes forces ne revenaient pas. Une cousine insistait tant pour me faire prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que je me décidai. A la deuxième boîte, j'avais plus de vigueur et au bout d'un mois j'étais encore mieux. J'ai pris des Pilules Rouges pendant un an et elles ont fait de moi une femme plus robuste que je ne l'avais jamais été.

Madame H. MARTIN,
21 rue Bourget, Montréal.

Depuis sept ou huit ans j'étais d'une faiblesse de plus en plus grande, et comme je ne ressentais aucune douleur inquiétante, je négligeais de me soigner, espérant toujours reprendre des forces. Mais, au mois de janvier dernier, les forces me manquèrent tellement que je ne pouvais plus rien faire ; j'ai même passé plusieurs semaines au lit, sous les soins d'un médecin dont les remèdes restaient cependant sans succès. Les irrégularités, les douleurs périodiques sont venues et toutes sortes de maux. Après avoir écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je ne manquai pas de bien suivre le traitement prescrit et de prendre régulièrement les Pilules Rouges. Aujourd'hui tous mes parents et les personnes qui m'ont vu presque mourante, sont surpris de me trouver si bien, capable de sortir et de travailler.

Mme E. DEPIN,
44 rue Alice, Valleyfield, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

par Monsieur Médard Desmarais.

Qu'il soit résolu :

Que les Membres de ce Conseil expriment à la famille du regretté défunt leurs vives condoléances.

Monsieur le Préfet du Comté, en quelques mots appropriés, appuie cette motion qui est agréée unanime ment.

Vrai extrait.

L. A. BRUNELLE,
Sec. Trés.

BIBLIOGRAPHIE

LA BONNE CHANSON

Sommaire du numéro de mars :

La Charrue, Les Gds ds Morlaix, de Théodore Botrel ; De Pâques à l'Ascension, de Pecheix et F. Darcieux ; Dodo, Patrick..., de Le Goffic et G. Stoné ; Le Vieux pleure, de Delette et Quercyriaux ; Le Lin, de Jules Heurtel ; Paris port de mer, de René Brz lin ; Le Rêve de Cendrillon, de Fortais et Kessier Weyler ; Le Meunier de Bailleville Soc, de G. Dupont et R. Le Fleu ; Triptyque, de Henri de Nossanne ; Au Limousin, d'Alexis Joubert ; L'Ame limousine, de Lou s. Guibert ; Le Clafoutis de Ph. Mazaudois ; Le Temps des grappes, de Jules Jony ; En Limousin, étud., de R. Saint-Maurice et Dutrech ; Chantepie, drama en 3 actes, de Th. Botrel de Paul Féval fils.

La collection des numéros parus de La Bonne Chanson, formant trois magnifiques volumes composés de plus de 600 chansons ou monologues, 20 pièces de théâtre, etc., est en vente pour le prix de 55 francs, y compris l'abonnement pour 1911 et une intéressante prime : un chronomètre acier oxyd ou un stylographe plume or 18 carats, payables 5 francs par mois (au comptant, 48 francs).

La Bonne Chanson est en vente dans toutes les bibliothèques des gares, chez tous les libraires et marchands de musique. Envoi franco contre un franc adressé à l'administrateur, 8, rue Saint Simon, Paris.

Abonnements avec primes ; France, un an, 12 fr. ; étranger, 15 fr.

DISCOURS EUCARISTIQUES. Première Série. Collection publiée sous le patronage du Comité permanent des Congrès eucharistiques internatio-

naux. Volume en 12, 3.50.—P. Lethielloux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6).

Les volumes qui contiennent les actes des Congrès eucharistiques internationaux forment une bibliothèque que très intéressante. Malheureusement, le nombre d'exemplaires en est limité et plusieurs d'entre eux sont presque introuvables.

Le Comité permanent a décidé d'extraire de cette collection les discours dogmatiques prononcés par les orateurs et de mettre ainsi entre toutes les mains ces pages substantielles et éloquentes dans lesquelles sont exposés les gloires et les bienfaits de la sainte Eucharistie.

Ce premier volume contient vingt-huit discours, sermons et allocutions prononcés dans les Congrès de Lille (1881), Avignon (1882), Liège (1883), Fribourg (1885), Toulouse (1886), Paris (1888), et Anvers (1890) ; parmi les principaux discours rappelés, signalons ceux de M. de Bilesteis, J. Lemaun, Mgr Lequatte, R. P. Verbeke, S. J., D. Didot, Mgr Monnier, Mgr d'Holst, M. Collinet, R. P. T. Sohier, Mgr Mermillod, Mgr Lachat, Mgr Berchielli, R. P. Monsabré, O. P., R. P. Matignon, S. J., Mgr Gay, l'abbé Cursignole, Dom Laurent Janssens, Mgr Carthyvels, R. P. Célestin de Wervick, etc. S'il lui est fait bon accueil, cette publication sera continuée. Puisse-elle contribuer à stimuler le mouvement eucharistique si consolant qui se remarque de tous côtés, en fournissant aux prédicateurs des matériaux précieux qu'ils sauront utiliser pour l'édification de leurs auditeurs. Ces discours pourront également être lus avec plaisir et profit par les prêtres, religieux et laïques, en si grand nombre, d'intérêt à nos congrès et ne pouvant toujours y assister. Ceux qui les ont entendus sentiront se réveiller, en les lisant, les émotions sanctifiantes qu'ils leur ont procurées.

ACHETÉES

Nous avons argent comptant et les plus bas prix sur le marché. Faites affaires directement avec nous et sauvez les frais d'acheteurs. Demandez la liste de nos prix, nous l'envoyons gratis sur demande. REVILLON FRERES LITE., 68, RUE MONTMARTRE, MONTREAL.

Le Meilleur Remède Pour Les Femmes

est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Belleville, Ont.—"J'étais si faible, et tellement épuisée, par les dérangements inhérents à mon sexe, que je me décidai d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en pris plusieurs bouteilles, et je retrouvai si rapidement mes forces, que je me demandais si j'étais la même femme. Je puis travailler toute une journée, aussi bien qu'autrefois. Je bénis sincèrement le jour où je pensai à prendre cette médecine pour faiblesse féminine, et vous suis tout à fait reconnaissante de vos bonnes lettres qui m'ont été si profitables. Je vous permets de publier ceci, quand vous le désirerez."—MRS. ALBERT WICKATT, Belleville, Ontario, Canada.

Toutes les femmes devraient se rappeler qu'il n'y a aucun autre remède connu dans la médecine pour guérir les maladies féminines, et pour aider à passer avec succès le changement de vie, aussi bien que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham fait de racines et d'herbes naturelles.

Depuis 30 ans il a guéri les femmes des pires maladies féminines, inflammation, ulcération, déplacements, tumeurs fibreuses, irrégularités, douleurs périodiques, mal de dos, et prostration nerveuse.

Si vous désirez un avis spécial, écrivez à Mrs. Pinkham, Lynn, Mass. C'est gratuit, et toujours d'un grand secours.

In Re Succession Joseph Huette

AVIS PUBLIC

Les personnes qui ont des comptes ou réclamations à faire valoir contre cette succession sont invitées à les présenter au bureau du Notaire soussigné dans un délai de quinze jours.

St-Hyacinthe, ce 8 mars 1911.

RENÉ MORIN, N. P.

NOTES LOCALES

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE, }
le 14 mars 1911.

—M. l'abbé Anthime Jean-Aimable Archambault, décédé le 25 janvier dernier à la Retraite Saint-Jean-de-Dieu, était membre de la Société d'une Messe—Section provinciale.

A. M. DAoust.

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE, }
le 14 mars 1911.

—Monsieur l'abbé Alphonse Vian, curé de Sainte-Julienne, décédé ce matin, était membre de la Société d'une Messe—Section provinciale.

A. M. DAoust.

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE, }
le 14 mars 1911.

—Monsieur le Chanoine Charles Louis Norbert Gauthier, curé de St-Damase, décédé ce matin en son presbytère, était membre de la Société Ecclésiastique—la Caisse—du Diocèse de Saint-Hyacinthe. Les membres lui doivent une messe.

Le défunt faisait également partie de la Société d'une Messe, section provinciale. Tous les associés du diocèse, des sections diocésaine et provinciale, lui doivent aussi une messe.

A. M. DAoust.
Secrétaire.

—Samedi vers les neuf heures avant midi, nos pompiers étaient appelés chez M. Stanislas Barbeau, rue St-Hyacinthe.

Dimanche à la même heure ils devaient se rendre chez M. Téléphore Delisle, 245 rue Girouard et une heure plus tard, vers les 10 hrs., chez M. Philias Simard, coin des rues Viger et Raymond.

En fin à 10 hrs dans la soirée une nouvelle alarme les appelait chez Mme Veuve Borduas, rue Cascades.

Tout cela pour des feux de cheminées sans conséquences graves; les dégâts sont insignifiants.

A VENDRE.—En la cité de Saint-Hyacinthe un grément de charretier avec propriétés et clientèle établie depuis nombre d'années. Pour informations s'adresser au bureau du COURRIER, personnellement ou par lettre.

j. n. o.

—Nous apprenons que la Compagnie Charlton, de Montréal, qui possède un grand nombre de succursales ici et là, doit en ouvrir une en notre ville prochainement à l'ancien local de "La Tribune," coin des rues Cascades et Mondor.

A VENDRE.—Excellente ferme de 160 acres dans le comté de Richmond, située à un quart de mille de la cité de Richmond. Quatre vingt acres en culture dans les meilleures conditions (récolte de 2 tonnes et demi de foin à l'acre); le reste prêt à être cultivé. Sol composé de glaise et de sable, uni et sans pierres. Beaux bâtiments; eau ne manquant jamais dans la maison, les granges et les pâturages.

Le revenu de cette ferme fut l'année passée de \$4000.

Vente immédiate à \$9000, \$5000 comptant, balance à terme.

A. T. Lyster, V. S.
Richmond, Qué.

—Mercredi huit mars dernier le Conseil du Comté de Saint-Hyacinthe, s'est réuni dans la salle du Bureau d'enregistrement sous la présidence du Docteur A. P. Cartier, qui a été réélu préfet. MM. Joseph Bonin, de St-Thomas d'Aquin et Louis Lalime, de la Paroisse de St-Hyacinthe, ont été choisis comme délégués.

Le Conseil a voté des condoléances à la famille de feu M^{re} L. A. Gendron, O. R.

Passant aux affaires ordinaires, il maintient la requête en appel qui avait été faite contre la résolution du Conseil de la Paroisse de St-Damase qui avait homologué un procès-verbal déterminant les travaux d'entretien devant être faits sur la route qui conduit du rang "Corbin" à la rivière Yamaska, sur le principe que la requête aurait dû émaner du conseil de comté. La raison en est que la route en question est une route du comté puisqu'elle est située sur le territoire de deux paroisses.

A été aussi homologué le procès-verbal relatif aux travaux d'entretien de la route allant du rang des "Petits Etangs", dans la paroisse de La Présentation, au "Petit Rang", dans la Paroisse de St-Thomas d'Aquin.

—Lundi matin M. Chabot, curateur dans l'affaire de Herménégilde Chagnon, a procédé à la vente des articles provenant de cette faillite.

M. Saül Cadorette a acheté les dettes de livres à raison de 60 cents et le stock à 47 cents dans la plasse. M. Cadorette va liquider son stock à de bons prix.

—Nous apprenons que le Rév. Père Hage qui pour s'être trop dépensé, avait été obligé de se retirer à l'Hôpital des Incurables, à Montréal, va beaucoup mieux. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Messieurs Damarais et Fils de Verchères, fabricant de chaloupes, très avantageusement connus du public ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent de nommer M. J. A. A. Séguin, leur agent pour St-Hyacinthe et les environs. Pour toutes informations, cotations, etc., on verra bien s'adresser à ce Monsieur qui sera heureux de fournir tous les renseignements désirés. Ne pas oublier que MM Damarais et Fils, fabriquent aussi les chaloupes à ycht.

—Il y a eu jeudi matin un commencement d'incendie au No. 40 rue Héloïse, chez Mme Vve Jos. Dragon. Il n'y a eu aucuns dégâts.

—MM. Beauregard et Delage ont transporté leurs bureaux dans l'ancien local de feu M. A. O. Beauchemin, avocat, rue du Palais.

A LOUER pour n'importe quel genre de commerce: deux beaux magasins situés No 254 rue Cascades, St-Hyacinthe. S'adresser à E. Reeves, marchand de chaussures.

—M. Danaïs, Chirurgien Dentiste, de Fraserville, doit venir s'établir en cette ville vers la fin de ce mois, à l'ancienne place de M. Linthier, sur la rue Girouard en face de la Cathédrale.

—A LOUER DEUX BEAUX MAGASINS—Deux situés aux Nos 244 et 252 de la rue Cascades, mesurant 18 pieds de largeur sur 60 de profondeur, l'un d'eux étant occupé en ce moment sera livré sur demande.

Le troisième situé au No 254 de la même rue contenant un stock de chaussures de \$10 à \$15,000, l'acheteur du stock pourra louer le magasin à son gré.

Ces trois magasins ont grandes caves et hangars. Pour informations s'adresser à M. E. REEVES, marchand.

—Nous recevons la communication suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Auriez-vous la complaisance d'annoncer dans votre journal que le Doct. du Revenu de l'Intérieur désire se procurer des échantillons de Sirop d'Érable afin d'établir un échantillon (Standard) et dire que les fabricants de ce produit seront les bienvenus en apportant un échantillon de leur produit à l'Inspecteur des Produits alimentaires, Bâtisse du Revenu voisine du Bureau de poste.

Toute personne qui apportera un échantillon sera tenue de signer la déclaration suivante:

DÉCLARATION

" Dans le but d'aider à trouver les résultats nécessaires j'envoie cet échantillon au Dept. du Revenu de l'Intérieur à Ottawa et je certifie que ce Sirop d'Érable a été fait par moi-même et est reconnu par moi comme naturel et est essentiellement le produit de l'érable."

Signé

J. C. ROULEAU,
Inspecteur des
produits alimentaires.

LOGEMENT A LOUER

No 109 A. Rue Girouard 7 appartements outre une dépense et une chambre de bains. Conditions faciles. S'adresser au bureau de

LA BANQUE D'HOCHELAGA.

AVIS—The Canadian Gas Saving Co. a l'honneur d'informer le public, que contrairement aux bruits malveillants répandus en ville, on trouvera toujours sur place les pièces de rechange et tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement des becs "Visseaux".

La Cie. se félicite de la réclamation gratuite qu'on lui a faite, mais c'était inutile, ce nouvel éclairage était aussi avantageusement connu à Saint-Hyacinthe que partout ailleurs, par la supériorité de lumière et la grande économie sur tous autres becs.

S'adresser à
M. EUGÈNE MIELLE,
Agent,
Tel. Bell 191. Hotel Yamaska.

Chronique Paroissiale

Semaine du 10 au 17 Mars

NAISSANCES

Cathédrale.—M. Florence Yvonne Bilodeau, née le 10, fille d'Arthur Bilodeau, cordonnier et d'Emeline Forest.—J. L. Emile Girard, né le 9, fils de Joseph Arthur Girard, cordonnier et de Marie Louise Flibotte.—J. D. Téléphore Bouchard, né le 10, fils de Paul Bouchard, forgeron-mécanicien et de Cordalie Vian.—M.

L. Alice Lefebvre, née le 15, fille d'Évangéliste Lefebvre, menuisier et d'Éléda Demers.—M. Bella Eva Desjardins, née le 13, fille de Henri Desjardins, journalier et de Georgiana Kelly.—J. V. Georges et Joseph Louis Maurice Rhault, né le 14, fils jumeaux d'Albert Rhault, contre maître et d'Angéline Loran ger.

Paroisse.—M. J. Thérèse Fontaine, née le 8, fille de Louis Fontaine et d'Odina Demers.—M. M. Lucienne Adine Morancé, née le 8, fille de Cyprien Morancé et de Marie Aimée Turgeon.

DÉCÈS

Cathédrale.—M. Aurèle Morel, fils de feu Joseph Morel et de Cordélie Létourneau, décédé le 9 à l'âge de 12 ans.—Ulric Robert, bourgeois, époux de Sophie Morin, décédé le 8 à l'âge de 81 ans.—Laurent Ledoux, fils d'Honoré Ledoux, cordonnier et d'Angéline Brien, décédé le 10 à l'âge de 3 ans.—P. Émile Plamondon, fils de Roméo Plamondon, cordonnier et d'Yvonne Parent, décédé le 12 à l'âge de 3 semaines.—Augustin Rivard, charpentier, de St-Hugues, époux de Rosalie Ledoux, décédé à l'Hôtel-Dieu le 12 à l'âge de 83 ans.—Hermine Caron, en religion Sœur St-Antoine, fille de Thomas Caron de Webster, Mass., et de feu Hermine Laprise, décédée le 12 au couvent des Sœurs de St-Joseph, à l'âge de 36 ans.—Adélaïde Fréchet, fille de Joseph Fréchet et d'Olinda Lafamme, tous les deux défunts, décédé le 12 chez les frères Maristes à l'âge de 21 ans.

Paroisse.—Médard Campbell, veuf de Nathalie Fortin, décédé le 10 à l'âge de 80 ans.

UN GRAVE CAS DE NEURALGIE

Guéri après de longues années de souffrances par les Pilules Roses du Dr Williams.

Il y a une excellente raison pour laquelle les Pilules Roses du Dr Williams ont guéri les plus graves cas de neuralgie, sciatique, et autres affections appartenant à la catégorie connue sous le nom de dérangement des nerfs. Cette catégorie comprend aussi la danse de Saint-Guy et la paralysie, et l'état commun d'extrême nervosité et d'excitabilité. Chacune de ces maladies existe parce que le système nerveux va mal. Si les nerfs ont du ton — sont forts et sains, vous n'avez pas à vous plaindre de ces affections. Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent les dérangements des nerfs parce qu'elles remettent les nerfs faibles et épuisés à leur état naturel. Elles agissent directement et sur les nerfs et sur le sang. Les plus hautes autorités médicales ont remarqué que les affections nerveuses s'emparent généralement des personnes tonifiées une fois que l'approvisionnement du sang est renouvelé. On voit ainsi que les Pilules Roses du Dr Williams guérissent les affections des nerfs en enrayant la cause du mal.

Mme J. C. Adams, Norris Lake, Man., dit: "Je vous écris à la demande de mon mari pour vous faire savoir le grand bien que lui ont fait les Pilules Roses du Dr Williams. Il est floteur de billots et, par conséquent, fort exposé à toutes sortes de températures et à se mouiller. Comme résultat, il eut une attaque de rhumatisme et puis pour comble de malheur, il se déclara un grave cas de névralgie, se logeant dans le côté gauche du visage, et le faisant souffrir que cela le rendait presque enragé. Il fut traité par nombre de médecins, et finalement se rendit à Winnipeg où ils lui couvrirent la tête de vésicatoires et d'emplâtres qui ne firent qu'ajouter à ses misères, et il revint à la maison sans être guéri. Il souffrit ainsi pendant six ans, essayant en vain toutes sortes de remèdes. Un jour qu'il souffrait, j'allai au magasin pour avoir un certain liniment, mais le marchand n'avait pas la sorte que je désirais et me demanda pourquoi je le voulais. Je lui parlai des souffrances de mon mari, il mit sur le comptoir une boîte de Pilules Roses du Dr Williams en disant: "Suivez mon avis, voici ce que votre mari doit prendre." J'apportai les Pilules à la maison et mon mari commença à les prendre. Je ne sais pas au juste combien il en prit de boîtes, mais une chose est certaine, elles l'ont guéri radicalement et il n'a plus ressenti ces terribles douleurs. Vous pouvez vous faire une idée de ses souffrances quand je vous dirai que les cheveux devinrent gris du côté de la douleur. Cela semble curieux, mais il dit ne pas s'en occuper pourvu que la douleur soit disparue. Je crois qu'il se serait pas vivrait maintenant si les Pilules Roses du Dr Williams n'avaient pas fait disparaître ces cruelles tortures, et vous pouvez être sûrs que nous les recommandons à nos amis et à tous ceux qui souffrent."

Vendues par tous les marchands ou par la poste à 50c. la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, de The Dr Williams' Medicine Co., Oronville, Ont.

Pour guérir le mal de dents en une minute

Une application de Nerval suffit. Sinon votre dent se détache. Guérissez aussi la névralgie et le mal de tête. Chez tous les pharmaciens.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les toues de Colique, dysenterie, diarrhée, vomissements, etc.—Prenez 2 cuillères à soupe.

APPLAUDISSONS AUX SUCCÈS DES NOTRES

Aujourd'hui, c'est la Sauvegarde qui se distingue et dont le rapport publié dans une autre partie du journal démontre ce que peuvent accomplir l'esprit d'initiative secondé par une administration progressive et prudente. Le rapport est à lire d'un bout à l'autre; il est très clair et les chiffres que nous y relevons indiquent de grands progrès accomplis: un million et quart de nouvelles polices émises, augmentation de l'actif de près de \$84,000; augmentation de la réserve pour la garantie des assurés de près de \$80,000, —en un mot de l'augmentation partout, sauf dans le chiffre de dépenses d'administration qui ont encore été diminuées cette année. Si l'on tient compte du champ limité ouvert à la Sauvegarde par sa charte provinciale, on ne peut que féliciter ses actionnaires d'avoir approuvé la demande d'une charte fédérale qui ouvre à la compagnie de nouveaux horizons et lui promet de nouveaux succès.

DÉCÈS

Les funérailles de M. Chs-Louis-Norbert Gauthier, curé de St-Damase, ont eu lieu jeudi matin à 9.30 a. m., à St-Damase.

Le service a été chanté par Mgr A.-X. Bernard, assisté de M. A. Guillet, de Sabrevoix, comme diacre et de M. Fontaine, vicaire à la Cathédrale de St-Hyacinthe, comme sous-diacre, et de MM. les abbés Decelles et Lecoors, comme acolytes.

Assistait l'évêque, M. le chanoine Choquette, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, M. A. Daoust remplissant les fonctions de maître des cérémonies.

Remarqués dans le chœur: Rev. M. J. Gaudreau, de St-Hilaire, Rev. Frère Ulric, directeur du Collège du Sacré-Cœur; Rev. M. A. Hogue, curé de St-Césaire; Rev. J.-C. Cormier, d'Iberville; Rev. M. M. unier curé de Ste-Angèle; Rev. M. Belisle de Knowton; Rev. P. Laberge, de St-Mathias; Rev. M. Valmore Roy, curé de St-Jean-Baptiste, Rev. M. Tétrault; Rev. T. Balthazar, de Farnham; Rev. M. J. B. Morier, de Marieville; Rev. H. Loiseleur, curé d'Adamsville; Rev. P. N. Desmarais, chapelain à Sorel; Rev. F. X. Laroche et Rev. M. Decelles, du séminaire de St-Hyacinthe; Rev. M. Lamoureux; M. le Curé Houle, de Ste-Madeleine; Rev. P. Boulay, d'Henryville; Rev. G. Goyette, curé de St-Robert; Rev. G. Angers, curé de St-Aimé; Rev. H. Desmarais, professeur au séminaire de St-Jean; Rev. H. Phaneuf, vicaire à la Cathédrale de St-Hyacinthe; Mgr L. Guertin, grand-vicaire à St-Hyacinthe; Rev. M. Monflet, S. Paul d'Abbotsford, etc.

La paroisse entière et un grand nombre de citoyens des paroisses environnantes assistaient aux funérailles.

Remarqués parmi eux: M. John Morel, régisseur à St-Liboire; Dr P. Cartier, de Ste-Madeleine; MM. J. N. Oubana, Louis Bourgeois, Albani Beauregard, Valmore Fournier, L. P. Morin, Albert Morin, de St-Hyacinthe; M. P. Lussier, de St-Paul d'Abbotsford.

Les chants en partie ont été exécutés sous l'habile direction du Dr Collette, de St-Damase.

L'oraison funèbre a été prononcée par le Mgr L. Guertin, vicaire général de St-Hyacinthe. Il a retracé avec éloquence la vie et les œuvres du vénéré défunt, que nos lecteurs trouveront dans une autre colonne. Les porteurs étaient MM. les marquis D. Beaudry, H. Tessier, J. Fréreau, Paul Fréreau, E. Pion et Isidore Delong.

Le deuil était conduit par M. L. E. Desmarais, marchand d'ornements d'Eglise, de Montréal, beau-frère du défunt; Eugène Desmarais, de Montréal, neveu; Jules, Armand, Gaston et Eugène Gauthier, aussi neveux.

Le corps du défunt a été déposé dans un caveau spécial sous la vieille église paroissiale.

M. Gauthier laisse trois sœurs: Mlles Esther, Catherine et Victoria, demeurant toutes les trois à St-Pie et une belle sœur, Mme Vve Napoléon Gauthier.

M. Gauthier est allé rejoindre ses frères Théophile et Napoléon, décédés tous les deux.

Nous offrons à sa famille nos plus sincères condoléances.

—Est décédé à St-Simon de Bagot le 15 du courant, M. Léonard Vandal, ancien cultivateur, à l'âge de 90 ans.

Il laisse outre son épouse en second des noces, née Emilie Denomé, trois enfants de son premier mariage, savoir, Victor et Arthur, de Waltham, Dakota, et Madame Moïse Jodoin, de St-Simon, mère de notre estimé voisin en cette ville, M. le notaire Albert Jodoin, de St-Hyacinthe.

Les funérailles ont lieu ce matin à 8h. 30, à St-Simon, paroisse natale du défunt.

Nous offrons à sa famille l'expression de nos plus vives sympathies.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les toues de Colique, dysenterie, diarrhée, vomissements, etc.—Prenez 2 cuillères à soupe.

M. Elie Champagne, de Woonsocket, R. I., souffre pendant des années de Mauvaise Digestion, il prend une Quantité de Remèdes, mais les

PILULES MORO

seules le Guérissent.

Quelques Conseils aux Hommes Dyspeptiques.

Hommes qui souffrez de dyspepsie, mangez lentement, mastiquez bien vos vivres; plus vous serez de temps à table, plus vite votre digestion se fera.

Mangez sec; en général les dyspeptiques digèrent mieux les solides que les liquides.

Évitez les mets trop chauds ou trop froids; la nourriture devrait être de la même température que le sang.

Restez sur votre faim; ne mangez pas plus qu'il vous est nécessaire, surtout si votre digestion se fait très difficilement; ce n'est pas ce que vous mangez qui vous donne des forces, mais bien ce que vous digérez.

Évitez de prendre des exercices trop violents immédiatement avant et après vos repas.

Ne mangez pas plus souvent que trois fois par jour, le repas du soir devant être léger; un grand nombre de dyspeptiques ne devraient manger même que deux fois.

Ne mangez jamais entre les repas, non plus quand vous êtes fatigués ou affaiblis par le surmenage; les repas pris dans des moments d'inquiétude ou de nervosité se digèrent aussi très mal.

Ne mangez que des mets faciles à digérer; évitez les plats compliqués et très riches et ne prenez pas plus que deux ou trois sortes d'aliments à chaque repas.

Votre repas fini, prenez deux Pilules Moro pour les hommes et faites-les suivre d'une tasse de thé ou d'un verre d'eau chaude, et vous verrez qu'en suivant ce régime avec soin l'état de votre estomac s'améliorera très vite et que vous guérirez de votre dyspepsie.

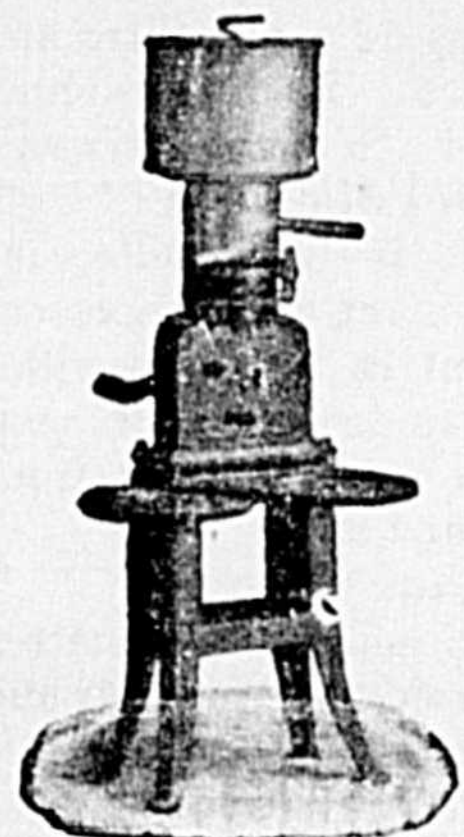
Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à écrire à ces médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

LE SEPARATEUR "DOMO" LE MEILLEUR, LE MOINS CHER AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

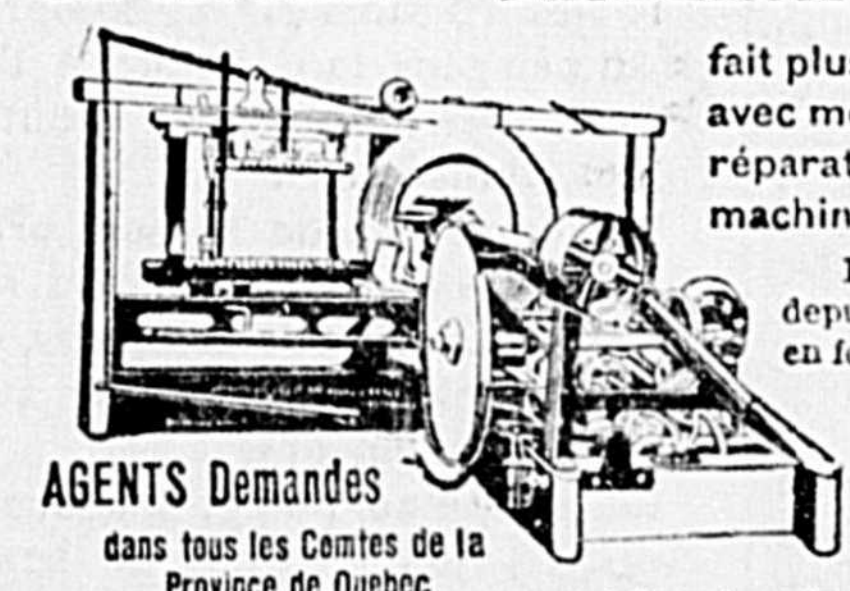


PRIX DE DÉTAIL:				
Nos.	CAPACITÉ.	POUR JUSQU'À.	PRIX.	
B	110 lbs.	2 vaches, sans banc	\$15.00	
O	150 "	5 "	20.00	
1	200 "	8 " avec banc	30.00	
2	280 "	10 "	35.00	
3	450 "	15 "	50.00	
4	660 "	25 "	65.00	

CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.

S'adresser à
LES SEPARATEURS "DOMOS"
EDIFICE DU "COURRIER", ST-HYACINTHE.

LE MOULIN à BARDEAUX PATENTE DUNBAR



fait plus d'ouvrage, du meilleur ouvrage avec moins de trouble, de dépense, de réparations que n'importe quelle autre machine en usage.

Les perfectionnements successifs apportés depuis 25 ans à la construction de ce Moulin en font le plus SOLIDE, le plus COMPACT, le plus DURABLE, le plus ECONOMIQUE au point de vue du rendement: 16,000 à 23,000 Bardeaux par jour.

Les témoignages écrits des nombreux acheteurs dans les Provinces de Québec et d'Ontario et dans les Provinces de l'Est attestent son immense supériorité.

Pour prix et conditions, écrivez à
McFARLANE, THOMPSON & ANDERSON
Seuls Manufacturiers FREDERICTON, N.B.

DEBARRASSEZ VOS LITS DES FUNAIRES

en employant le

PC'SON LIQUIDE DE LYON

Une application les détruit, sinon vous serez malade.

FABRIQUÉ AU CANADA



SALESTATUS

C'EST LE MEILLEUR

E. W. GILLET CO., LTD.

Toronto, Ont.

UN MEDECIN DIT QUEL TRAITEMENT IL FAIT SUIVRE A CEUX QUI SOUFFRENT DE RHUMATISME

Un spécialiste distingué donne un conseil précieux.

"Aucun remède ne guérit, ni même ne soulage, si l'on ne s'attaque pas, au préalable, à observer ces quelques précautions simples et élémentaires.

"Je fais d'abord comprendre à mes malades l'importance d'une vie méthodique et d'habitudes régulières, insistant en particulier sur une alimentation modérée, des vêtements chauds et des pieds secs. J'ai obtenu des résultats merveilleux chez des malades qui suivaient ces conseils et qui faisaient usage en même temps du remède suivant contre le rhumatisme et pour la purification du sang."

Extrait Fluide de Cascara... ¼ once.
Composé de Carriana... 1 once.
Sirop Composé de Salsepareille 6 onces.
Dose: Une cuillerée à thé après chaque repas et avant le coucher. Un recommandé de boire beaucoup d'eau pendant le traitement.

Un marchand important du pays, qui a essayé ce traitement, déclare qu'il guérit en peu de temps les maux de dos et de vessie ainsi que les affections urinaires, agit doucement mais efficacement sur les reins.



Comprenez-vous les Avantages du Béton ?

Le prix élevé du bois de construction oblige le cultivateur à chercher un substitut convenable. Le béton, à cause de son bon marché, de sa durabilité et de l'aisance avec laquelle on peut l'employer dans les bâtiments de la campagne, a prouvé qu'il revenait moins cher que le bois, tout en étant beaucoup plus durable. Notre livre est gratuit.

"L'utilité du Ciment pour le Cultivateur"

apprend au cultivateur la manière de faire lui-même son ouvrage sans l'aide d'ouvriers spécialisés. Il fait ressortir l'économie des constructions en béton, en comparaison avec le bois, la brique ou la pierre.

CANADA CEMENT Co. Limited
51-59, Edifice de la Banque Nationale, MONTREAL.

Ce LIVRE expose comment le Béton est utile aux Cultivateurs.

Il démontre comment le béton peut être employé par les cultivateurs pour des constructions utiles de toutes sortes.

Demandez ce livre aujourd'hui, vous le trouverez extrêmement intéressant, quand même vous n'auriez aucune construction à faire pour quelque temps. Il contient une quantité de renseignements qui vous seront précieux pour économiser sur vos dépenses. Parmi les sujets traités il y a : les granges, écuries, clôtures, planchers, poteaux, caves, silos, écuries, escaliers, cloisons, auges, abreuvoirs, rebords de puits, et la liste.

RAPELEZ-VOUS : Ce livre est pour vous : une carte postale vous le procurera sans retard. Ecrivez tout de suite.

Nom
Adresse

LE CONQUÊTE

MAZAGRAN

(Suite et fin)

Suivi des marabouts acclamant la guerre sainte, il parcourait au galop de son cheval gris, ses tributs belliqueux, crachant des injures et jetant des ordres, lançait les montagnards kabyles à l'assaut des remparts, obligeant les cavaliers de la plaine à mettre pied à terre et à faire le coup de feu.

Les canons éventraient les maisons de pierres sèches, ouvraient des brèches dans les murailles de la ville, portaient partout la terreur et la mort. Par paquets, les gourdifs flambaient... La nuit, les luciers de l'incendie guidaient le tir des artilleurs et servaient de points de repère aux colonnes d'assaut. Les longs moukhalas faisaient pleuvoir sur la cité en flammes des trombes de balles. La Camarde moissonnait, inlassable, dans les rangs.

Pourtant, après chaque assaut, les Kabyles revenaient, découragés. Les talus défoncés étaient d'une escalade facile. Les remparts, démantelés, n'étaient plus que des barrières dérisoires. Mais où il y avait eu de la terre et des pierres, de l'acier avait poussé. Passer là, c'était tenter l'impossible. Autant valait danser la danse des œufs ou de l'abacille sur des sabres et des poignards. Devant chaque brèche, chaque passage praticable dans les vieux murs par la mitraille des baïonnettes dansaient. On chargeait, des hommes et l'on rencontrait une barrière de fer et de feu. Sous les pas des lames acérées se dressaient. La ville était défendue par des démons, ou bien le Dieu des Francs était plus puissant qu'Allah ! Les amulettes, trois fois bénies sur la pierre noire de la Mecque, ne protégeaient plus les enfants du Prophète !

Pour enrayer la panique, les marabouts priaient, la face tournée vers l'Orient et acclamaient Mahomet.

Le quatrième jour, le capitaine Lelièvre escalada la ville haute et vint s'installer sur la petite place où avait établi son quartier général et son observatoire. La plaine, où pulvulaient encore les rebelles, flambait sous les rayons du soleil. Du sable roux montaient des plaintes, des râles, des cris de guerre et des chants. Les Arabes enterraient leurs morts. Et comme de grands oiseaux gris, les marabouts étaient penchés sur les tombes ouvertes pour célébrer, une dernière fois, les vertus de ceux qu'Allah avait rappelés auprès de lui. Sur Mazagran pesait un silence de sépulchre. Trop las pour parler, les chasseurs brouaient leur rage, sans desserrer les lèvres. Ils soufflaient en se préparant à un nouvel assaut, ou bien en suivant d'un œil indifférent les grands vols circulaires des corbeaux.

On n'avait plus de poudre ni de balles. Depuis la veille, la pièce de 4 ne donnait plus de la voix. Son dernier grondement avait arrêté l'élan d'une horde de Kabyles. Satisfait, elle tournait maintenant sa gueule de bronze vers le réduit où flottaient les trois couleurs déchiquetées par le plomb ennemi.

La pipe aux dents, le "vieux" attendait l'attaque. L'inaction, déjà, lui pesait. La nuit avait été trop calme. Trois fois seulement, les montagnards

avaient donné de l'occupation à ce qui restait des 123.

D'un œil intéressé, il assista au groupement des tribus et il présida au démontage des tentes. Le désordre de la cavalerie arabe lui déplut. Il émit des critiques : puis, de la voix et du geste, il défia Mustapha ben Tami dès qu'il l'aperçut.

Cela lui remit en mémoire que jus qu'alors, il n'avait vu que les talons de son adversaire.

—Est-ce que l'étendard vert du Prophète flotterait sur des troupes victorieuses ? Faudrait voir.

Mais il revint à des pensées sérieuses. L'attaque tardait bien, cette fois. Avait-on besoin de tant de préparatifs pour se faire chatouiller l'épiderme par les baïonnettes des chasseurs ?

Le "vieux" pleura sur ses hommes. Comme ils devaient s'ennuyer, en bas, dans leurs trous, sans occupations ?

Les tribus s'étaient toutes formées, enfin, en colonne. Pour tuer le temps, il les compta.

Quand il eut terminé il constata : —Cela fait plus de cent contre un ! Il fit la grimace. Tout de même, c'était beaucoup ! Si encore on avait eu des cartouches à discrétion !

Brusquement, il écarquilla les yeux ne comprenant plus. Les colonnes tournaient le dos à la ville. Elles filaient, rapides, vers le sud, emportant leurs tentes, leurs troupeaux, emportant tout ?

Furieux, le "vieux" gronda : —Bientôt, les dernières silhouettes des cavaliers dansèrent imprécises sur la ligne de l'horizon.

—Les brigands ! Ils sont partis ! Il venait d'assister à la fuite d'une armée.

Il ne commença à comprendre qu'un peu plus tard quand à l'ouest, des colonnes de poussière montèrent, droites, dans le ciel.

La compagnie de secours arrivait. Alors, il escalada le toit du réduit. Le drapeau flottait toujours, loque glorieuse que cent balles avaient troué. Il s'en empara.

La hime au poing, il courut aux remparts, vida les trous de leurs occupants, fit sonner les clairons, ordonna le rassemblement.

Puis il gronda fièrement campé sur sa jument arabe ; —A l'appel !

Les clairons ouvrirent le ban, et Tanil, le fourrier, récita ;

Présents : Magnien, lieutenant ; Durand, sous-lieutenant ; Villemot, sergent-major ; Girout, sergent, Mister, caporal ; Leborgne, Courtès, Edet, Gagli, Vomillon, Renaud, Hermet, Varent et Diamond, chasseurs !

Abaisant, dans un grand geste, le drapeau, le "vieux" salua tous les morts, ses morts.

Une heure plus tard, la colonne de secours défilait, la clique en tête, baïonnette au canon, dans la ville démantelée, sous les maisons croulantes, devant ce qui restait des 123.

Le "vieux" pleurait.

HENRY MACE

LE BON HUN

Si vous aviez la foi gros comme un grain de sénévé... Dans son bureau, entre deux acalmies, l'abbé prépare hâtivement son catéchisme.

L'instruction est sur la "foi". La foi, comment l'insuffler à ces

petits laïques positifs du XXe siècle, qui ne veulent pas seulement voir et toucher, mais disent ensuite : "Et puis après... ? Qu'est-ce que ça prouve... ?"

La foi est une vertu, c'est à-dire une force.

Même, au simple point de vue naturel, la force terrible d'un homme qui croit !... Un soldat qui croit en son chef... un savant qui croit en son idée... Bernard Palissy, Christophe Colomb... un ami qui croit en son ami... Oh ! qui dira la puissance de la simple foi naturelle !... Veux-tu être fort... ? crois ! ...

Pan..... pan..... pan !... L'abbé eut un mouvement d'impatience : "Jamais tranquille !..."

Pan..... pan..... pan !... —Ouvrez !...

Et, dans le cadre de la porte, s'arrima un curé trapu, sac en bandoulière, soutane reluisante, figure de grand oxygène..... un soleil dans

Vous croyez qu'il m'écouterait... ? Ah ! le cher homme, il avait bien d'autres choses à faire !...

D'un geste vigoureux, il avait ramené son sac par devant, il en sortait une poignée de cartes postales.. et d'une voix enthousiaste :

(A suivre)

Caisse Nationale d'Economie.

J'ai fait parvenir à votre journal, il y a quelques jours, les renseignements nécessaires pour faire connaître les avantages de la Caisse Nationale d'Economie, aux personnes qui désirent en faire partie.

J'ai démontré le fonctionnement de la Caisse, sa garantie vis-à-vis les membres, le dévouement des personnes qui l'ont fondée comme de celles qui l'administrent aujourd'hui, en un mot l'augmentation constante de son capital inépuisable ainsi que la possibilité d'une rente importante aux pensionnaires futurs, en proportion du montant versé.

Les raisons principales des résultats ci-dessus sont les suivantes : le sociétaire de la Caisse n'a pas seulement les bénéfices que peuvent lui rapporter les déboursés qu'il a faits, il doit partager en plus dans les intérêts des sommes d'argent versées par les membres qui se sont inscrits avant lui dans la Société, et par ceux qui s'inscriront dans l'avenir. En d'autres termes, les membres qui s'inscrivent cette année, auront après 20 ans les bénéfices du capital à été versé jusqu'à ce jour lequel se chiffre tout près d'un demi-million de dollars, ils auront en plus les bénéfices qui résulteront des contributions versées par les membres qui s'inscriront l'année prochaine et les années suivantes, les quels nouveaux membres devront attendre l'expiration de leur terme, pour partager avec ceux qui sont déjà inscrits, dans les revenus de la Caisse.

Ces raisons sont déjà une démonstration évidente du profit considérable qui résultera du placement fait par les membres de la Société.

Le capital de la Caisse étant inépuisable, et chaque décès devant augmenter la rente des membres vivants, les statistiques des décès ajoutent aux prévisions déjà énumérées précédemment, un apport considérable en faveur du système inauguré par la Caisse Nationale d'Economie.

La Caisse Nationale est réellement la seule société d'utilité publique fondée au Canada, avec un capital souscrit et payé par les membres eux-mêmes lequel devra rester la propriété exclusive des générations présentes et futures.

Le système mérite d'être propagé dans l'intérêt de notre peuple, et le Bureau, pourrait utiliser les services de personnes compétentes dans certains districts de la Province, et dans les villes, pour organiser des Sections et recruter des nouveaux membres.

Pour tous renseignements additionnels, s'adresser dans les divers bureaux de la Province ou au sous-sécretaire.

ARTHUR GAGNON, Secrétaire-Adjoint.

le couloir triplement engraisillé par le calorifère.

—Je vois le coup !... un article ! c'est le troisième de ce matin !

—Monsieur l'abbé ! ?

—Monsieur le curé

—D'abord, il faut que je vous serre la main ?

—Aie !.....

Il doit être du pays des crabes !... une de ces pincées !.....

Puis il reste debout... regarde le bureau avec une satisfaction évidente.

Je profite de la seconde pour l'observer. Il est solide, tête ronde, rasée comme pour porter le casque, figure de grès flammé, front bas poings impressionnants et colorés, auprès desquels mes pauvres mains semblent une pâle barbe d'anémique Capucin... Les Huns devaient être dans son numéro, à celui-là !

Mais lui, c'est un bon Hun.

Le bonheur ruisselle dans ses yeux.

Sa bouche se fend sous la joie d'une pensée intérieure.

—Alors, c'est là que vous travaillez..... ?

—Oui.

—Ah ! je suis bien content de vous voir !...

Moi aussi....

—Savez-vous que j'ai fait deux cent soixante-dix-huit kilomètres hier pour vous harponner !... Et ce matin à 6 heures j'étais à Notre-Dame des Victoires... Ah ! c'est que je voudrais que vous nous tourniez un de ces articles !... vous savez... ? un aux petits oignons ?... Tei que vous me voyez, je suis le curé de Port en Bessin.

—Port-en Bessin... ?

—Oui... un pays de braves gens... Faut venir voir ça pendant les vacances !... On vous emmènera faire une de ces pêches !... Vous verrez la tour Vauban... les jetées, les bassins... —Vous êtes bien gentil... Seulement, j'ai catéchisme dans un quart d'heure... je suis très, très pressé... Vous êtes le troisième solliciteur, et il n'est pas 9 heures ! Vous comprenez que si je fais un article pour Port en Bessin, alors je n'ai plus de raison pour en refuser à d'autres... ! Il ne faut pas appuyer toutes les échelles sur le même mur... Je regrette !... je suis désolé !... Plus tard !... cet été, peut-être... ?

Vous croyez qu'il m'écouterait... ? Ah ! le cher homme, il avait bien d'autres choses à faire !...

D'un geste vigoureux, il avait ramené son sac par devant, il en sortait une poignée de cartes postales.. et d'une voix enthousiaste :

(A suivre)

AVEZ-VOUS DES PEAUX VERTES

A VENDRE ?

Nous vous payerons les plus hauts prix du marché.

Nous vous garantissons :

Assortiment Honnête, Prompt Paiement.

NOUS PAYERONS L'EXPRESS

REVILLON FRERES

MAISON FONDÉE EN 1723

Les plus forts acheteurs de Fourrures du monde entier,

134 et 136 rue McGill, Montréal

Notre Liste de Prix 1909-1910 envoyée GRATUITE sur demande.

CANADA

Province de Québec, District de St-Hyacinthe

No. 155

Cour Supérieure

Dame Emma Carney, de la paroisse de l'Ange-Gardien, dans le district de St-Hyacinthe, épouse commue en bien de Charles Dalpé, cultivateur du même endroit, autorisé aux fins des présentes par ordonnance de l'un des juges de Cette Cour, Demanderesse,

Le dit Charles Dalpé, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée par la demanderesse en cette cause, le premier décembre 1910.

St-Hyacinthe, ce 1er février 1911,

LUSSIER, GENDRON & GUIMONT, Procureurs de la demanderesse.

PROFESSEUR DE PIANO ET D'HARMONIE

S'adresser à

M. L. H. TANGUAY

Hotel Yamaska. Chambre 19. St-Hyacinthe.

\$10.00 PAR SEMAINE

Ouvrières Demandées

Nous avons bien des ouvrières dans nos manufactures qui gagnent plus que le montant ci-dessus. Plusieurs d'entre elles sont avec nous depuis des années et depuis longtemps gagnent ces gros gains.

Nous demandons encore des filles, et nous sommes prêts à aider à celles qui commencent, pendant les quatre premières semaines jusqu'à ce qu'elles s'habituent à l'ouvrage et puissent faire de bons gains en travaillant à la pièce.

Nous trouvons des pensions confortables et bien recommandées pour celles qui font application et nous leur expliquerons comment nous aidons aux commençantes à devenir d'habiles opératrices.

Notre manufacture est la plus grande et la mieux outillée au Canada et nous donnons aux milliers de filles qui sont à notre emploi toutes les facilités possibles. Visitez cette usine et écoutez-nous, nous demandons les informations, ou venez encore avec nous voir.

STANDARD SHIRT MFG. CO. LTD.

510 AVENUE DELAMORE, MONTREAL

Capital Autorisé \$1,000,000.00. Capital payé \$67,040.00. Capital Souscrit \$225,000.00. Dépôts Gouvernement \$37,500.00.

La Provinciale

COMPAGNIES D'ASSURANCES — A FONDS SOCIAL —

Contre l'INCENDIE, sur la VIE et les ACCIDENTS

160, rue St-Jacques, - MONTREAL

Risques d'assurances contre l'incendie acceptés à des taux modérés. Contrats d'Assurance vie sans restrictions au désavantage de l'assuré. Polices maladie-accidents émises avec ou sans l'assurance-vie.

UN QUART DE MILLION DE DOLLARS

PAYÉS EN RÉCLAMATIONS.

Toute réclamation justifiée payée promptement et libéralement. Contrats exceptionnellement avantageux offerts aux agents pouvant fournir références.

S'adresser au Bureau de la Compagnie à Montréal.

Chaque Compagnie ou département d'assurance opère séparément et toute correspondance devra être adressée soit à "La Provinciale-Incendie" soit à "La Provinciale-Vie", selon le cas.

CHEMIN DE FER DU Quebec Montreal & Southern

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD

ARR. à 8.40 a. m.

" 3.15 p. m. DÉPART à

9.00 a. m.—Pour St-Jude, St-Ai-

5.05 p m-mé, Sorel, St François,

Yamaska et Pierreville.

Nicolas, Fortierville et Stations intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD

ARR. à 8.10 a. m.

" 5.15 p. m. DÉPART à

10.00 a. m.—Pour Saint-

5.40 p. m. Damase,

Rougemont, Ste-Ange-

le, Iberville, Sabrevois,

Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle

Angleterre par le chemin de Fer Rutland,

Central Vermont ou Canadien Pacifique.

D. J. ROBERTS,

Gérant Général,

MONTREAL.

J. E. A. CHABOT, Agent Local.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through MUNN & CO. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A thoroughly illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.50 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & CO. 36 Broadway, New York

IOS. O. G. MIGNAULT,

INGENIEUR CIVIL

ARPEUTEUR-GEOMETRE.

Spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Egouts et d'Eclairage Electrique, l

construction de Puits et chaudières.

Développement de Pouvors d'Eau.

Arbitrages, Evaluations, etc., etc.

Adresse : SHERBROOKE, P. O.

Beurrerie-fromagerie à vendre

Une beurrerie-fromagerie bien montée et avec un arondissement de 50,000 lbs. de beurre, avec un homme soigneux et habile. Glacière modèle du village perfectionnée. Située dans le comté de Labelle. Prix et conditions faciles.

S'adresser au bureau du COURRIER.

Aussi une petite fromagerie dans les Cantons de l'Est. Payable \$100 par an sans intérêts.

S'adresser au bureau du COURRIER.

FABRIQUÉ AU CANADA

N'employez que la meilleure lessive :

GILLET'S LYE

C'est l'Article "Modèle"

PRÊTE A L'USAGE

EN QUANTITE QUELCONQUE

Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever les vieilles peintures, désinfecter les évier, les cabinets, les égouts, etc. Une boîte équivalente à 20 livres de SEL DE SOUDE.

En vente partout

E. W. GILLET CO., LTD.

Toronto, Ont.

BREVETS D'INVENTION

CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS

57 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR

Marchands-Tailleurs et merciers,

169 rue Cascades.

JOS. BRODEUR & CIE.,

(Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie.

Gros et Détail.

228 et 234 rue Cascades.

S. BOURGEOIS & CIE.,

Magasin-Général,

Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS

Marchandises sèches et Nouveautés,

63 et 67 rue St-François.

DUSSAULT & LAMOUREUX,